

**Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement
et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
(CAFERUIS)**

Code RNCP
36836

Code formation
26033207

Niveau
6 – Bac + 3

Objectifs et contexte de la certification

- L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale exerce son activité dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale. Il exerce dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142-1-1 du code de l'action sociale et des familles.
- Dans ce cadre, il organise la mise en œuvre de l'activité, l'évalue et s'assure de la qualité des projets individuels et collectifs. Il met en œuvre des partenariats et impulse le travail en réseau. Il est garant, à son niveau, du respect des droits et libertés des personnes accueillies ou accompagnées et crée les conditions de leur participation et expression.
- Il manage des équipes pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles et coordonne l'organisation du travail d'équipe.
- Il assure le suivi de la gestion des ressources humaines et veille à la circulation de l'information au sein de l'unité d'intervention sociale. Il favorise une réflexion éthique et une démarche réflexive au sein des équipes.
- L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale gère les volets administratif, logistique et budgétaire de l'unité d'intervention sociale.
- Il participe à l'élaboration et à l'évaluation du projet d'établissement ou de service. Il apporte une expertise technique fondée sur la connaissance de son champ d'intervention et guidée par une exigence éthique et déontologique de l'intervention sociale.

Activités visées

- Mettre en œuvre et évaluer l'activité d'une unité d'intervention sociale ;
- Gérer le partenariat et le travail en réseau d'une unité d'intervention sociale ;
- Encadrer une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle d'une unité d'intervention sociale ;
- Assurer le suivi de la gestion des ressources humaines d'une unité d'intervention sociale ;
- Effectuer le suivi de la gestion administrative et de la gestion logistique d'une unité d'intervention sociale ;
- Gérer le budget d'une unité d'intervention sociale ;
- Concourir à l'élaboration et à l'évaluation du projet d'établissement ou de service ;
- Participer à la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service.

Blocs de compétences

La formation est répartie en **4 blocs de compétences** pour un total de **400 heures de cours théoriques** :

Bloc 1 Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale

150
heures

- Organiser la mise en œuvre de l'activité
- Assurer la qualité des projets individuels et collectifs
- Evaluer les résultats de la mise en œuvre de l'activité
- Mettre en place un partenariat au service de l'activité
- Impulser une dynamique de travail en réseau
- Communiquer dans le cadre du pilotage de l'activité d'une unité d'intervention sociale.

Bloc 2 Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale

100
heures

- Animer une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle ;
- Coordonner l'organisation du travail d'équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle dans une approche inclusive ;
- Mettre en œuvre les obligations réglementaires ;
- Assurer le suivi de la gestion des ressources humaines d'une unité d'intervention sociale ;
- Mettre en œuvre les obligations réglementaires ;
- Développer les compétences individuelles et les pratiques collectives ;
- Appliquer les procédures de recrutement ;
- Communiquer dans le cadre du management et de la gestion des ressources humaines d'une unité d'intervention sociale.

Bloc 3 Gérer les volets, administratif, logistique et budgétaire

60
heures

- Assurer la gestion administrative d'une unité d'intervention sociale ;
- Organiser la logistique d'une unité d'intervention sociale ;
- Elaborer le budget prévisionnel d'une unité d'intervention sociale ;
- Gérer l'exécution et le suivi du budget d'une unité d'intervention sociale ;
- Communiquer dans le cadre de la gestion administrative, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale.

Bloc 4 Contribuer au projet d'établissement ou de service

90
heures

- Apporter une expertise technique ;
- Evaluer le projet d'établissement ou de service ;
- Concevoir le projet de l'unité d'intervention sociale en cohérence avec le projet d'établissement ou de service ;
- Développer une veille professionnelle ;
- Communiquer sur le projet d'établissement ou de service.

Le référentiel est disponible ici :

www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36836/

Modalités d'obtention du diplôme

Pour obtenir le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS), l'apprenti(e) doit obtenir pour chaque bloc de compétence, la moyenne des notes comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

BC	Intitulé de l'épreuve	Description et cadre de l'épreuve	Durée
1	Rédaction et présentation d'un dossier technique	<p>Sujet issu de la formation pratique du candidat</p> <p>Rédaction individuelle du dossier technique de 5 à 8 pages (hors annexes)</p> <p>Le candidat analyse l'organisation et le fonctionnement d'une unité d'intervention sociale en tenant compte du territoire, des politiques publiques et des besoins des personnes. Puis, il formule des préconisations qui permettent d'améliorer le pilotage de l'activité de cette unité.</p>	<p>Soutenance orale individuelle</p> <p>Durée : 30 mn</p> <p>(5 mn de présentation et 25 mn d'échanges)</p>
2	Analyse d'une situation professionnelle en management et en gestion RH	<p>Situation construite par le centre de formation</p> <p>Sujet tiré au sort : présentation du diagnostic et propositions d'action</p>	<p>Présentation orale</p> <p>Durée : 1h15</p> <p>(45 mn de préparation, 10 mn de présentation et 20 mn d'échanges)</p>
3	Rédaction individuelle d'une note d'aide à la décision dans les domaines de la gestion administrative, logistique et budgétaire	<p>La note d'aide à la décision sera rédigée à partir d'une étude de cas construite par le centre de formation, les connaissances et l'expérience professionnelle du candidat</p>	<p>Épreuve écrite sur table</p> <p>Durée : 4 heures</p>
4	Elaboration d'un mémoire de pratique professionnelle	<p>Sujet choisi par le candidat et validé par l'EFTS.</p> <p>Rédaction individuelle d'un mémoire de pratique professionnelle de 40 à 45 pages (hors bibliographie et annexes)</p>	<p>Soutenance orale</p> <p>Durée : 40 mn</p> <p>(10 mn de présentation et 30 mn d'échanges)</p>